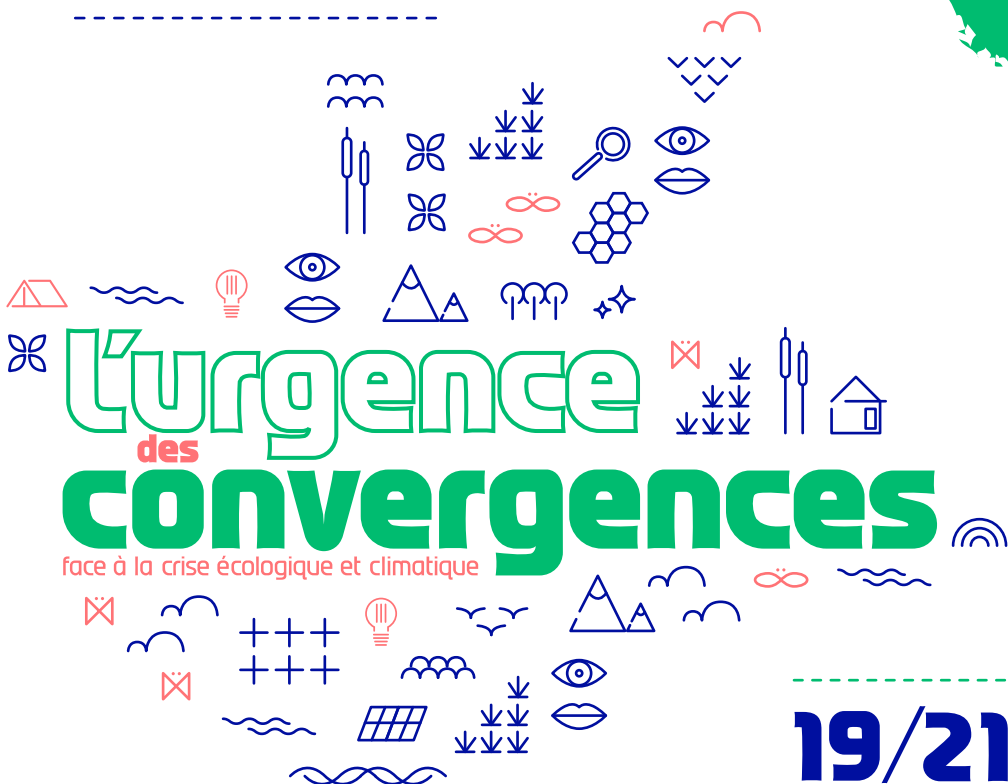


Une autre vie s'invente ici

CONGRÈS DES PARCS



face à la crise écologique et climatique

19/21
octobre
2022





Les alertes internationales sur l'état de notre planète qui s'appuient sur les rapports d'experts sont de plus en plus régulières et de plus en plus alarmistes. Alors que nous devons nous engager avec encore plus d'intensité et de conviction dans la transition écologique, alors que la conscience écologique devient de plus en plus forte dans la société, nous observons que les chemins pour y parvenir, que les choix et les actions que nous aurons à porter sont souvent des sujets de tensions voire de discordes.

Un Parc naturel régional est un projet de territoire. Il permet de réunir les acteurs publics et privés et les citoyens autour d'une vision partagée et plus concrète des enjeux et des objectifs à atteindre.

Face à l'urgence climatique et à l'érosion de la biodiversité, nous souhaitons interroger notre capacité à faire converger à la fois les enjeux et les acteurs.

Nous mesurons, sur nos territoires de Parcs, le risque de voir émerger des solutions qui ne prendraient pas en compte de manière équilibrée ces différents enjeux mais surtout qui ne bénéficieraient pas aux populations locales.

Au cœur de nos débats, nous souhaitons mettre la dimension sociale de ces défis immenses.

Ce congrès sera l'occasion d'interroger la capacité des Parcs naturels régionaux à intervenir dans les processus de transition au travers d'un projet de société cohérent et surtout solidaire qui fasse converger les transitions. Un projet où chacun aura sa place.

Nous vous souhaitons un très beau congrès !

Éric PROVOST

Président du Parc naturel
régional de Brière

Michaël WEBER

Président de la Fédération des Parcs naturels
régionaux de France



+ Programme

JOUR 1 | Mercredi 19 octobre

Base sous-marine / Cinéville de Saint-Nazaire /
Théâtre de Saint-Nazaire

À partir de 8h30 | ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Base sous-marine de Saint-Nazaire

9h30-12h | RÉUNION DES PRÉSIDENTS ET DIRECTEURS DES PARCS

RÉUNION DES SERVICES TECHNIQUES DES RÉGIONS
Cinéville de Saint-Nazaire
Réservées à leurs membres

12h | BUFFET D'ARRIVÉE

Base sous-marine de Saint-Nazaire

À partir de 14h | SÉANCE D'OUVERTURE

Théâtre de Saint-Nazaire

14h – 14h30

- + Discours d'ouverture d'**Éric Provost**, président du Parc naturel régional de Brière
- + Mot d'accueil de **David Samzun**, maire de Saint-Nazaire
- + Mot d'accueil de **Christelle Morançais**, présidente de la Région Pays de la Loire ou son représentant

14h30 – 17h | EN PLÉNIÈRE : L'URGENCE DES CONVERGENCES EN DÉBAT

- + Introduction de la thématique du congrès par **Michaël Weber**, président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France
- + Regards portés sur le thème du congrès : **Romain Lajarge**, professeur d'Aménagement à l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble / Université Grenoble Alpes et membre du CORP* à la Fédération des PNR
- + Ouverture par **Éric Pautard**, sociologue, Mission " Société & Environnement " au Commissariat général au développement durable au ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.
- + Table ronde suivie d'échanges avec la salle : Animation **David Ascher**, directeur de publication d'Actu-Environnement
- Anne-Caroline Prévot**, directrice de recherches au CNRS, vice-présidente du MAB-France (UNESCO), CESCO, équipe TEEN, Muséum national d'histoire naturelle ; **Bernard Chevassus-au-Louis**, président d'Humanité et Biodiversité ; **Philippe Gamen**, président du Parc naturel régional du Massif des Bauges ; **Chantal Jouanno**, présidente de la commission du Débat public (en visio) ; **Ronan Dantec**, sénateur de la Loire-Atlantique.
- + Signature de convention avec la Fondation du Patrimoine en présence de ses représentants nationaux et locaux

À partir de 17h – 19h | MARCHÉ AUX INITIATIVES DES PARCS ET DE LEURS PARTENAIRES

Base sous-marine de Saint-Nazaire

À partir de 19h | APÉRITIF DÎNATOIRE DES PRODUITS DES PARCS

Base sous-marine de Saint-Nazaire

À partir de 21h30 | NAVETTES RETOUR du site du congrès à destination des hébergements



JOUR 2 | Jeudi 20 octobre

ATELIERS ET CIRCUITS

À partir de 7h30 | NAVETTES DÉPART des hébergements à destination des lieux des ateliers

9h – 11h45 | 5 ATELIERS EN SIMULTANÉ

>> Consulter le programme détaillé des ateliers/circuits p. 7 à 16

+ ATELIER 1 > LES COMMUNES ET LEURS ÉLUS, FACE À L'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ

+ ATELIER 2 > LES PRAIRIES, CONVERGENCE DES TRANSITIONS AGRICOLE, ALIMENTAIRE ET CLIMATIQUE

+ ATELIER 3 > DES VILLAGES EN TRANSITIONS : FAVORISER LES CONVERGENCES À L'ÉCHELLE COMMUNALE

+ ATELIER 4 > RENFORCER LES RELATIONS « HUMAIN ET NATURE », POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

+ ATELIER 5 > LES ENTREPRISES (RE)TERRITORIALISÉES, ACTRICES INCONTOURNABLES DE LA CONVERGENCE DES TRANSITIONS ?

12h30 | DÉJEUNER SUR LE TERRITOIRE

14h – 18h15 | CIRCUITS DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE ET D'EXPÉRIENCES LOCALES

19h | DÎNER ET SOIRÉE FESTIVE

à La Baule, salle des Floralies

Mot d'accueil du maire de la Baule-Escoublac **Franck Louvrier** et présentation des équipes du Parc naturel régional de Brière et de la Fédération des Parcs.

À partir de 23h30 | NAVETTES DE RETOUR vers les hébergements

JOUR 3 | Vendredi 21 octobre Saint-Nazaire

Entre 8h et 9h | NAVETTES départ des hébergements à destination du site du congrès

À partir de 9h | MARCHÉ D'ARTISANAT ET PRODUCTEURS LOCAUX
au Ruban Bleu, à deux pas du théâtre.

10h30 – 12h30 | SÉANCE DE CLÔTURE

Base sous-marine de Saint-Nazaire

- + Synthèse des 5 ateliers par **Romain Lajarge***
- + Mise en valeur des partenariats énergétiques de la Fédération avec les signatures des conventions-cadres avec **Sophie Moreau-Follenfant**, membre du directoire de RTE et avec **Guillaume Flachat**, directeur Développement des territoires à la direction Territoires et Action régionale d'EDF.

*CORP : Conseil d'orientation, de recherche et de prospective

POUR CEUX QUI ONT ENVIE DE PROLONGER LEUR SÉJOUR OFF DU CONGRÈS - VISITES DE DÉCOUVERTE TOURISTIQUE

+ CHANTIERS NAVALS DE SAINT-NAZAIRE

De 14h à 17h30 - 50 personnes maxi - Prise en charge en bus au départ de la Base sous-marine et retour à la gare de Saint-Nazaire.

Découvrez le berceau des navires-rois, les paquebots ! Depuis un siècle et demi, ces navires sont les plus beaux ambassadeurs de Saint-Nazaire et témoignent d'un savoir-faire extraordinaire. Les Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire, dont la réputation a largement dépassé les frontières, vous ouvrent leurs portes pour la visite privilégiée d'une entreprise vivante, en perpétuelle évolution. Par les « rues » des chantiers, vous irez à la découverte des ateliers et des cales d'assemblage, tandis que s'élève au-dessus de vos têtes l'un des plus puissants portiques d'Europe.

>> Réservation en ligne : <https://billetterie.saint-nazaire-tourisme.com/selection/timeslotpass?productId=10228486052435>

+ DÉCOUVERTE TOURISTIQUE DU MARAIS — POITEVIN - ESCAPADE EN VENISE VERTE

Séjour 2 jours - 3 nuits (la durée peut être réduite)

Entre terre et mer, le Parc naturel régional du Marais poitevin est un lieu mystérieux et hors du temps. Au détour de ses chemins d'eau et de terre, le marais dévoile toute sa beauté, époustouflante et fragile, car issue d'un équilibre éphémère. Royaume du vélo, du bateau, de la marche et de l'écotourisme, cet endroit secret et poétique est idéal pour les amoureux d'une nature calme et sereine.

>> Détails et réservation en ligne : www.vendee-tourisme.com/week-ends-et-courts-sejours/balade-en-venise-verte

Interventions officielles

- + Discours de **Karim Samoura**, chef de cabinet du ministère de l'Environnement guinéen
- + Mot de remerciement de **Éric Provost**, président du Parc naturel régional de Brière
- + Discours de **Michel Ménard**, président du Conseil départemental de la Loire-Atlantique, ou son représentant
- + Intervention de **Michaël Weber**, président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France
- + Intervention de **Carole Delga**, présidente de Régions de France, présidente de la Région Occitanie
- + Discours de **Christophe Béchu**, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

À partir de 12h30 | Buffet de clôture

Base sous-marine de Saint-Nazaire

14h | DÉPART OU VISITES DE DÉCOUVERTE TOURISTIQUE DU TERRITOIRE « OFF DU CONGRÈS »

+ LE PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU- TOURAIN - ÉCHAPPÉE BUISSONNIÈRE EN VAL DE LOIRE

Entre Tours et Angers, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'étend sur 116 communes de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire. Ce Parc ligérien, créé en 1996, est l'un des plus grands de France avec une superficie de plus de 270 000 hectares. Séjourner en Loire-Anjou-Touraine, c'est la promesse de profiter d'une destination culturelle d'exception avec tous les bénéfices de la nature.

>> Hébergements et restaurants / Visites / Découverte : www.parc-loire-anjou-touraine.fr

+ LE PARC NATUREL RÉGIONAL NORMANDIE MAINE — UN MOMENT HORS DU TEMPS À CARROUGES

Vous êtes conviés au Grand Domaine de Carrouges, lieu d'exception au cœur de la nature préservée et apaisante du bocage. Entrez dans les grands appartements du château de Carrouges, témoins de l'art de vivre en Normandie.

Partez ensuite à la découverte de la tradition ancestrale du Poiré au travers d'une dégustation à la Maison du Parc et du Géoparc. Laissez-vous guider pour découvrir le Parc naturel régional et Géoparc Normandie Maine.

Au programme :

- > Visite commentée du Château - 1h
- > Présentation du Parc et Géoparc Normandie-Maine, visite guidée de la Maison du Parc - 1/2h
- > Visite libre de la Maison du Parc et du Géoparc (espaces d'expositions, boutique de produits locaux)
- > Dégustation de Poiré - 1/2h

>> Infos : Mélanie Marceul - Parc naturel régional Normandie Maine au 02 33 81 13 33.

+ Le Parc naturel régional de Brière

Avec ses 20 450 hectares de zones humides et ses 7 000 hectares de grand marais, le Parc naturel régional de Brière est doté de l'une des plus grandes zones humides de France. Attractive pour la faune sauvage tant elle représente une halte de choix appréciée pour de nombreuses espèces d'oiseaux, ou un refuge riche d'habitats pour la loutre par exemple, elle n'en est pas moins remarquable pour sa flore. Le Parc naturel qui s'étend du littoral au marais en passant par le bocage dispose d'écosystèmes riches et complexes entre marais salants, tourbières, roselières, prairies inondables, canaux ou grandes étendues d'eau. Outre un territoire en grande partie inondable, la Brière et plus largement la presqu'île de Guérande offrent aussi de nombreux attraits notamment économiques. Qu'il s'agisse de son environnement, de son patrimoine architectural symbolisé par les toits de chaume typiques des habitations traditionnelles, ou des nombreuses activités de loisirs, le Parc naturel régional de Brière ne se lasse pas de surprendre ses habitants et visiteurs.

Le Parc naturel régional de Brière, l'un des premiers Parcs naturels régionaux mais aussi l'un des plus petits et des plus peuplés.

Créé le 16 octobre 1970, le Parc naturel régional de Brière, un territoire vivant et remarquable !

- 56 500 ha
- 20 450 ha de zones humides dont 7 000 ha de marais indivis et 400 ha de marais salants exploités
- 83 000 habitants
- 400 km de canaux
- Un patrimoine naturel reconnu au niveau européen et mondial.

Le Syndicat mixte du Parc de Brière compte :

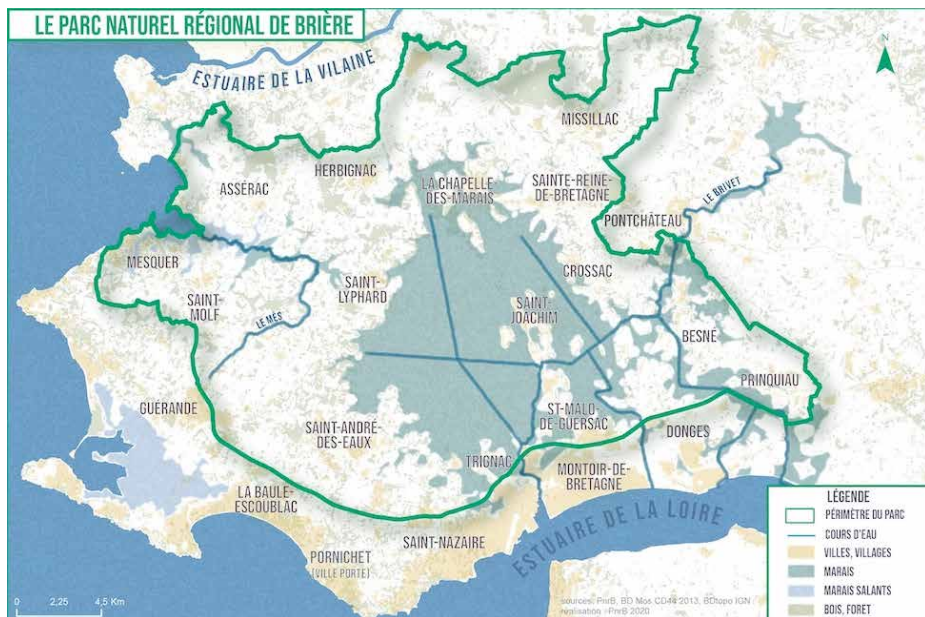
- 21 communes et 3 EPCI
- Une ville porte : Pornichet
- Une ville partenaire : Nantes
- La Région des Pays de la Loire
- Le Département de Loire-Atlantique
- Le syndicat du bassin versant du Brivet
- La commission syndicale de Grande Brière Mottière (membre associée)

+ LA CHARTE : LE PROJET DU PARC DE BRIÈRE

4^e charte et 6 projets structurants engagés jusqu'en 2026.

La dynamique collective construite autour de la dernière charte validée en 2014 par le ministère en charge de l'Écologie, ainsi que l'accélération du réchauffement climatique et l'effondrement de la biodiversité, a amené le Syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière, à se réorienter autour de 6 projets structurants, toujours en lien avec sa charte :

- PROJET 1 >>>** Développer une gestion intégrée des espaces naturels et urbains.
- PROJET 2 >>>** Se mobiliser face à l'accélération du changement climatique.
- PROJET 3 >>>** Favoriser l'emploi des matériaux bio et géo-sourcés et le développement d'économies circulaires.
- PROJET 4 >>>** Encourager la transition agricole et alimentaire du territoire.
- PROJET 5 >>>** Construire et stimuler une citoyenneté active.
- PROJET 6 >>>** Consolider l'offre de découverte des patrimoines au service des habitants et du tourisme de nature.



+ LES COMMUNES DU PARC

- + Assérac
- + Besné
- + La Baule-Escoublac
- + La Chapelle-des-Marais
- + Crossac
- + Donges
- + Guérande
- + Herbignac
- + Mesquer
- + Missillac
- + Montoir-de-Bretagne
- + Pont-Château
- + Prinquiau
- + Saint-André-des-Eaux
- + Saint-Joachim
- + Saint-Lyphard
- + Saint-Malo-de-Guersac
- + Saint-Molf
- + Saint-Nazaire
- + Sainte-Reine-de-Bretagne
- + Trignac



+ CONTACT

PARC NATUREL RÉGIONAL DE BRIÈRE

214, rue du Chef de l'île
44 720 Saint-Joachim

Tel : 02 40 91 68 68

info@parc-naturel-briere.fr

www.parc-naturel-briere.com

+ **POUR L'ACCUEIL ET LES RENSEIGNEMENTS**
Dominique Vespuce Tél : 06 62 99 90 28

+ **POUR L'HÉBERGEMENT**
Insight Outside Tél : 07 68 47 94 07

+ **COORDINATION FÉDÉRATION DES PARCS**
Nathalie Streib Tél : 06 99 96 32 14

+ **COORDINATION PARC BRIÈRE**
Louise Jouve Tél : 06 76 05 87 69

+ Ateliers-terrain

ATELIER N°1 | LES COMMUNES ET LEURS ÉLUS, FACE À L'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ

à Saint-André-des-Eaux à l'espace du Marais, salle Brière

Référent Parc naturel régional de Brière : Aurélie 06 71 06 90 83 / a.carret@parc-naturel-briere.fr

Coordination Fédération : Thierry Mougey / Aurélie Philippeau

- Aurore Clavel et Julie Larcher, Cerema
- Serge Hiet, maire de Val-de-Vesle (Marne)
- Gilbert Chabaud, maire de Saint-Pierre-de-Frugie (Parc naturel régional du Périgord Limousin)
- Marjorie Jouen, conseillère externe chargée du développement régional, local, rural et de l'innovation sociale chez Institut Jacques Delors et membre du CORP

Sous réserve :

- Jean-Luc Blaise, maire de Mantet (Parc naturel régional des Pyrénées catalanes)
- Patrick Camus, adjoint au maire de Plougoumelen (Parc naturel régional du Golfe du Morbihan)

L'IPBES (Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques) nous alerte sur un déclin global de la biodiversité à « un rythme sans précédent dans l'histoire humaine » et indique que des « changements transformateurs sont nécessaires ». Ces derniers passent notamment par l'intégration de la biodiversité dans l'ensemble des politiques sectorielles (urbanisme, agriculture, espaces verts, énergie, tourisme...). Les 58 Parcs regroupent de nombreuses collectivités territoriales signataires des chartes, dont 4 900 communes. Leur mobilisation est essentielle pour fédérer et opérer ces changements transformateurs. Pour cela, les communes peuvent s'appuyer sur leurs compétences, dont certaines ont évolué suite à la récente loi « 3Ds », leur proximité avec les habitants et les acteurs socio-économiques de leurs territoires, leur connaissance fine du territoire... Dans les Parcs, les communes bénéficient d'une ingénierie de projet mise à leur disposition, en complément de celle mobilisable dans les intercommunalités. Comment faciliter l'action des communes et de leurs élus en faveur de la biodiversité ? Comment « verdier » le projet communal et favoriser les convergences des acteurs et citoyens ? Comment évaluer les décisions au « filtre de la biodiversité » ?

CIRCUIT 11 | PRÉSIDENT DE PARC, ACTEUR DE LA MOBILISATION DES CONVERGENCES

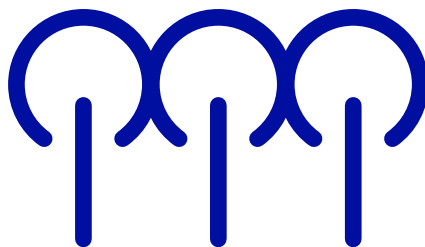
 SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX, GUÉRENDE



À travers un cheminement en bordure du marais de Grande Brière Mottière, venez discuter du rôle d'un président de Parc dans l'engagement d'initiatives nouvelles autour de la prise en compte des espèces exotiques envahissantes.

Évoquons ensuite le rôle d'appui du Parc dans la mise en œuvre des politiques locales de gestion de l'eau, y compris en dépassant son territoire classé.

La visite se poursuit au cœur d'une ferme en maraîchage et élevage, lieu pour échanger sur le rôle de fédération des collectivités locales autour d'un projet alimentaire de territoire.



CIRCUIT 12 | DES ÉLUS INITIATEURS DE DÉMARCHES CITOYENNES

MESQUER, HERBIGNAC



D'un bord à l'autre, du marais littoral du Mès au marais de Grande Brière, des élus volontaires portent des démarches ambitieuses, innovantes, pour mobiliser leurs concitoyens et les faire participer aux réflexions et projets au local.

Il sera question de la formation d'un comité citoyen issu des Atlas de la biodiversité communale travaillant sur la gestion d'un espace vert ; de jeunes gens écrivant à plusieurs mains un polar avec comme protagonistes des plantes invasives en Brière ; ainsi que d'un groupe de réflexion à la recherche d'un projet d'avenir pour les ports d'embarquement du marais de Grande Brière, propriété indivise de ses habitants.

Et parce que, comme préalable à la mobilisation, il y a l'inclusion, on s'arrêtera sur un projet atypique, transversal, de remobilisation vers l'emploi à travers des ateliers publics de construction de chalands en bois.

CIRCUIT 13 | LE PORTAGE POLITIQUE LOCAL, CLÉ DE RÉUSSITE DES PROJETS

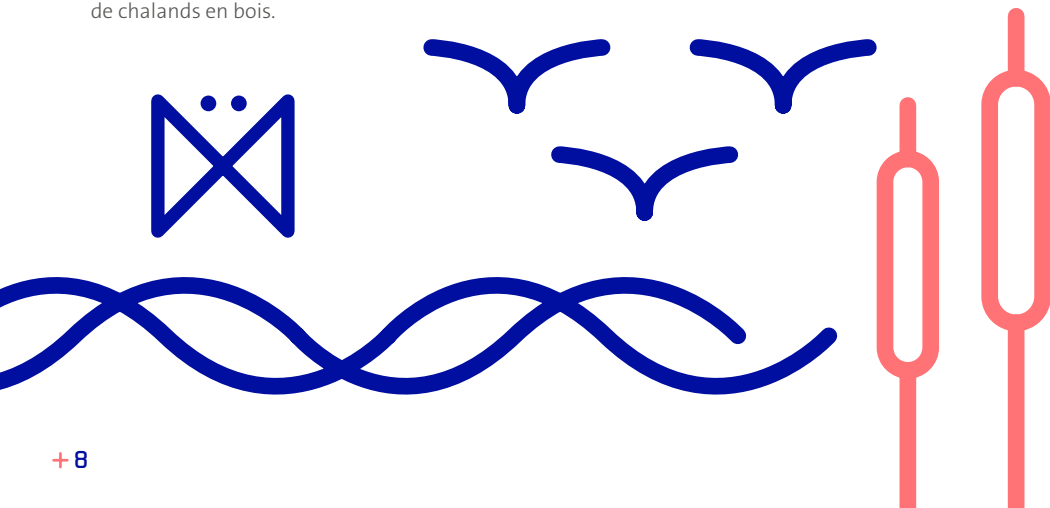
PONT-MAHÉ ET PEN BÉ À ASSÉRAC, SAINT-MOLF



Les attentes et préoccupations des habitants incitent les collectivités locales à s'engager dans des démarches favorables à des territoires plus sobres, résilients et inclusifs. À l'échelle communale, construire et réaliser des projets de développement durable nécessite une implication forte de la collectivité pour, en effet, travailler de manière constructive avec les partenaires, mobiliser les habitants et dépasser les champs habituels d'intervention.

Ce circuit de visite permettra d'illustrer l'intérêt du portage de projets par les élus locaux à travers différentes initiatives :

- la construction d'une balade numérique sur un sentier littoral,
- la préservation et l'aménagement des dunes de Pont-Mahé,
- la création d'un tiers lieu alimentaire.



à Sainte-Reine-de-Bretagne, salle Polyvalente

Référent Parc naturel régional de Brière : Estelle 06 89 09 26 35 / e.lebrevaud@parc-naturel-briere.fr

Coordination Fédération : France Drugmant / Florence Moesch / Lucile Dumoulin

- Servane Lemauviel-Lavenant, Maître de conférences HDR - Université de Caen Normandie
- Émilie Lacour, chargée de mission Agriculture durable - Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale
- Céline Jeannin, responsable du service Agriculture & Forêt - Parc naturel régional du Vercors
- Elora Dutrançois, chargée de mission Agroécologie - Parc naturel régional du Haut-Languedoc
- Bernard Chevassus-au-Louis, président d'Humanité et Biodiversité, membre du CORP

Apports complémentaires :

Tiphaine Burban, Morgane Berthod, Yann Lozachmeur - Parc naturel régional de Brière

L'élevage extensif qui valorise les milieux prairiaux et pastoraux est aujourd'hui menacé : désintérêt du consommateur, tension fourragère liée au changement climatique, disparition au profit d'autres productions, faiblesse des revenus et perte d'attractivité du métier d'éleveur. Face à l'apparente contradiction entre la réduction des émissions liées aux ruminants d'une part, et la préservation de la biodiversité et des stocks de carbone abrités par les prairies d'autre part, l'élevage extensif a pourtant toute sa place dans les transitions agricole, alimentaire et climatique. Quel avenir pour ces filières qui ont engendré nos paysages de bocages, de prairies et d'espaces pastoraux, milieux parmi les plus riches en biodiversité et véritables puits de carbone ? Comment les accompagner pour mieux valoriser les ressources fourragères et les milieux difficiles ? Comment les distinguer des productions intensives auprès du consommateur ?

À travers le cadrage d'un expert et des témoignages de Parcs, cet atelier s'attachera à mettre en avant les services environnementaux rendus par les prairies et milieux pastoraux, les évolutions à envisager dans la gestion des systèmes pour s'adapter au changement climatique, les pistes d'organisation de filières à privilégier pour une meilleure valorisation, ainsi que les actions à mener pour redonner une image positive du produit et de sa production auprès du consommateur.

CIRCUIT 21 | PRAIRIES NATURELLES : ENTRE PRESSIONS AGRICOLES ET PRESSIONS D'AMÉNAGEMENTS, DES PÉPITES DE BIODIVERSITÉ MENACÉES

 MISSILLAC, PONTCHÂTEAU, SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE



Face à une attractivité du territoire de plus en plus prégnante (bassin d'emploi, cadre de vie), et de politiques publiques d'augmentation des capacités de production agricoles locales, les prairies "naturelles" peuvent parfois être

menacées par des changements de pratiques ou l'aménagement du territoire.

Elles représentent pourtant des patrimoines naturels et historiques remarquables dans les territoires agricoles, pouvant accueillir des espèces de la faune et de la flore aujourd'hui vulnérables ou en danger d'extinction (flore, reptiles, pollinisateurs...). Elles remplissent également différentes fonctions et services écosystémiques qui rayonnent dans leur écosystème bocager.

Ces prairies, qui ne représentent qu'une faible part de l'ensemble des prairies permanentes existantes, méritent alors d'être préservées, valorisées ou encore restaurées. Il en est de même pour les pratiques agricoles paysannes qui y perdurent.

CIRCUIT 22 | MOINS MAIS MIEUX : CONCILIER MENUS VÉGÉTARIENS ET VALORISATION DES ÉLEVAGES EXTENSIFS POUR UNE TRANSITION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE !

 PONTCHÂTEAU, LA CHAPELLE DES MARAIS, CROSSAC



La loi EGALIM a introduit l'obligation de proposer des menus végétariens dans la restauration scolaire au moins une fois par semaine. Cette mesure rejoint plusieurs scénarii qui visent à réduire l'impact environnemental de nos consommations, et proposent d'aller jusqu'à diviser par trois la consommation de viande (scénario "génération frugale", ADEME 2021). Mais comment aborder cette mesure et partager ces recommandations sur un territoire où l'élevage tient une place majeure, pour la préservation du patrimoine naturel, l'adaptation aux changements climatiques, ou encore la préservation de la biodiversité ? Parallèlement, le nombre de fermes qui se lancent dans la culture de légumineuses est en plein développement, une tendance guidée par l'intérêt agronomique de ces cultures et la demande sociétale croissante. Pourtant, dans les communes, les nuggets de blé ou les galettes de soja restent souvent les recettes les plus appréciées par les enfants. Comment accompagner le développement d'une consommation de protéines végétales locales, en accord avec les ambitions climatiques, écologiques et nutritionnelles initiales des menus végétariens ? Comment construire un discours commun autour de la transition vers une réduction de la consommation de viande, en faveur d'une consommation locale qui valorise l'élevage extensif, garant du maintien des prairies, et la culture de légumineuses, intéressante d'un point de vue agronomique, climatique et nutritionnel ?

CIRCUIT 23 | ÉLEVAGE EN ZONE HUMIDE

 SAINT-JOACHIM, SAINT-LYPHARD, HERBIGNAC



Environ 250 exploitations sont dénombrées sur le Parc naturel régional de Brière et une centaine est engagée dans le dispositif des Mesures agro-environnementales climatiques porté par le syndicat mixte du Parc sur la zone humide briéronne. Cette dernière constitue un vaste réservoir de communautés végétales et animales remarquables. La préservation de ses richesses biologiques est liée, en grande partie, au maintien des formations prairiales inondables assuré par les activités agricoles de fauche et de pâturage. Au cœur de la zone humide, le Marais indivis de Grande Brière Mottière présente l'originalité d'être la propriété des habitants des 21 communes riveraines sur laquelle une vingtaine d'éleveurs pratiquent, de manière plus ou moins collective, un élevage traditionnel et extensif durant une partie de l'année. Ces dernières décennies, les contraintes économiques, environnementales et humaines ont pris de l'ampleur et modifient le visage de cette agriculture traditionnelle. Comment la mobilisation des acteurs locaux et la mise en œuvre d'une opération collective sur le grand marais peut-elle permettre le maintien des pratiques agricoles, des infrastructures et l'équilibre agro-écologique des surfaces pastorales ? Quels outils peuvent être explorés par les communes pour favoriser la gestion agricole de leur territoire morcelé foncièrement ? La construction de plan de gestion pastoral dans le cadre des MAEC et le recours au dispositif d'Association foncière pastorale en zone humide sont des pistes de réflexion qui vous seront présentées.

À prévoir >>

Tenue adaptée au circuit et aux conditions météo, chaussures de randonnée ou bottes



ATELIER N°3 | DES VILLAGES EN TRANSITIONS : FAVORISER LES CONVERGENCES À L'ÉCHELLE COMMUNALE

à Saint-Joachim, salle Scène des Marais

Référent Parc naturel régional de Brière : Stéphanie 06 71 61 15 35 / s.grayo@parc-naturel-briere.fr

Coordination Fédération : Philippe Moutet / Nicolas Sanaa

- Jocelyne Guérin, maire de Luzy, Parc naturel régional du Morvan
- Alain Haass, maire de la Grande Fosse, Parc naturel régional des Ballons des Vosges
- François Mitteault, président du CORP

Alors que la transition écologique peine à unir les citoyens à l'échelle nationale, allant parfois jusqu'à les diviser, certains maires se sont emparés des enjeux planétaires et agissent à l'échelle de leur village. La valorisation des ressources locales devient un moteur de l'amélioration du cadre de vie, la transition un projet fédérateur avec le maire comme catalyseur. Comment à partir de la prise en compte du climat et de la biodiversité, est-il possible de mettre en place un projet local motivant pour les habitants et créer une dynamique de développement générant attractivité, équilibre et solidarité ? La redynamisation des centres bourg intégrant la valorisation du bâti ancien et une sobriété foncière renouvelée est une des clés de réussite de ce défi qui place les habitants et leurs attentes au cœur des transitions.

L'atelier s'appuiera sur deux cheminements communaux qui répondent simultanément aux défis des transitions.

1/ Redéployer sa politique d'urbanisme en s'appuyant sur l'existant et sur une dynamique locale associant commerces et offre d'habitat ancien adaptée aux exigences d'aujourd'hui.

À partir d'une volonté de changer les pratiques au service des habitants tout en tenant compte des enjeux actuels, il s'agit pour les élus de proposer le meilleur accompagnement pour atteindre un objectif de revitalisation des centres. Illustration par l'exemple que la sobriété foncière bien pensée et partagée est source de qualité du cadre de vie et de dynamique économique et sociale.

2/ Quand le paysage dynamise une commune et porte des projets partagés de transitions heureuses.

Partant d'une ambition de réouverture de paysage, de recomposition d'un cadre de vie qui inscrit pleinement la biodiversité et l'engagement dans la transition énergétique, une commune a pu construire un projet partagé qui a su convaincre les habitants et amener de nouvelles activités redonnant vie à une commune et à un territoire. En s'appuyant sur le patrimoine ancien et en l'alliant aux attentes d'aujourd'hui, on construit un projet d'avenir tourné vers la qualité de vie.

CIRCUIT 31 | PORT DE ROZÉ - UN AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ



PORT DE ROZÉ ET PARCOURS IMMERSION EN BRIÈRE ET RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES MARAIS DE BRIÈRE - SITE PIERRE CONSTANT



Comment allier enjeux de préservation de la biodiversité et découverte de la Brière ? C'est l'ambition portée sur le site de Rozé. Venez vivre un parcours de 3 km à travers canaux, prairies et roselières. Vous y découvrirez les aménagements du port de Rozé offrant un point de vue

unique sur l'étendue des marais de Brière, et les projets menés pour dynamiser le port. C'est également le point de départ d'un sentier numérique menant à la réserve naturelle régionale des marais de Brière. Au cœur de cet espace protégé vous seront présentés les récents travaux de restauration écologique, qui favorisent l'accueil du public comme celui des oiseaux !"

CIRCUIT 32 | LES AMÉNAGEMENTS ET LES DISPOSITIFS FAVORISANT LA MOBILITÉ DOUCE

📍 SAINT-MALO-DE-GUERSAC, TRIGNAC, LE BRIVET ET SAINT-NAZAIRE



Que ce soit pour les déplacements du quotidien ou les activités de loisirs sur le temps du week-end et des vacances, nous avons tous intérêt – pour notre santé et celle de la planète – à limiter l’usage de la voiture. À l’est du marais, les acteurs du territoire se mobilisent pour offrir et entretenir des aménagements ou soutenir des initiatives qui favorisent la mobilité douce.

Ce circuit sportif de 15 km emprunte les différents itinéraires doux possibles entre Saint-Nazaire et Rozé en variant les modes de déplacement : à pied par le GRP, à vélo par la piste cyclable, en chaland ou kayak sur le Brivet. Il vous permettra aussi de découvrir différents milieux et paysages et vous apportera un éclairage sur l’histoire économique du territoire.

À prévoir >>

Tenue adaptée au circuit et aux conditions météo, chaussures de sport (+ une vieille paire qui ne craint pas l’eau).



Une pause est prévue afin que vous puissiez prendre une douche et vous changer avant la soirée de gala.

Jauge limitée à 30 personnes max.

CIRCUIT 33 | ENTRE DEUX EAUX : (RE)PENSER L’AMÉNAGEMENT FACE À L’ACCÉLÉRATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

📍 SITE DE MÉAN À SAINT-NAZAIRE, SENTIER CÔTIER DE SAINT-NAZAIRE



Découverte d’un littoral contrasté au cœur des enjeux liés à la nature, au bien-vivre, à la sécurité des habitations et des sites industriels.

Les conséquences du changement climatique et notamment la montée des eaux, réinterrogent les politiques d’aménagement. Ces espaces en évolutions nous incitent à anticiper afin de renforcer la résilience du territoire en combinant la nature, les habitations, et les activités industrielles.

ATELIER 4 | RENFORCER LES RELATIONS « HUMAIN ET NATURE », POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

à Pontchâteau, salle Jean-Yves Plaisance-Coët Roz

Référent Parc naturel régional de Brière : Solène 06 79 95 05 11 / info@parc-naturel-briere.fr

Coordination Fédération : Arnaud Berat / Léa Juret

- Anne-Caroline Prévot, directrice de recherches au CNRS, vice-présidente du MAB-France (UNESCO), CESCO, équipe TEEN Muséum national d'Histoire naturelle
- Alix Cosquer, chercheuse en psychologie environnementale au Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (CEFE-CNRS)
- Christophe Piot, batteur et percussionniste
- Jacob Redman, vidéaste, monteur et animateur multimédia au sein de l'association KOVisuel

Les résultats de l'enquête « Les Français et la nature », menée en 2020 par le Commissariat général au développement durable, mettent en lumière la variété des représentations et la complexité des interactions entre les citoyens et le monde vivant qui les entoure. Cette complexité peut être un frein à une mobilisation collective de la société en faveur d'une transition écologique.

Philippe Descola nous invite aujourd'hui à repenser notre conception de la nature, nos relations entre l'humain et le non-humain, le vivant et le non-vivant, et voir « par-delà nature et culture ».

L'enjeu est donc d'imaginer et de mettre en œuvre une nouvelle relation entre nous (l'humain) et le monde qui nous entoure (le non-humain).

C'est pour cette raison que les connaissances en psychologie environnementale, en psychologie de la conservation, en éco-psychologie portant sur la prise en compte de la nature et de la biodiversité dans la vie quotidienne des citoyens doivent être mieux connues et mises en valeur. Les Parcs naturels régionaux sont de très bons laboratoires pour expérimenter et encourager ce type de démarches et accompagner les citoyens dans leur expérience au quotidien de la nature et leurs actions en faveur de la biodiversité.

Les programmes menés par les missions d'éducation au territoire et de culture des Parcs tendent vers des approches plurielles alliant des connaissances naturalistes, des approches scientifiques, sensibles, participatives, actives...

Les approches sensibles et culturelles favorisent l'engagement.

Il semble donc important de faire dialoguer et converger ces différentes approches pour renforcer la prise de conscience et le passage à l'acte auprès de tous et que les professionnels (éducateurs à l'environnement et/ou à la nature, les médiateurs...) soient formés à ces nouvelles approches et fassent évoluer leurs pratiques.

CIRCUIT 41 | BIENVENUE EN KATALYSE



BESNÉ, TRIGNAC, SAINT-NAZAIRE ET SAINT-ANDRÉ DES EAUX

Bienvenue dans l'univers Katalyse, une initiative artistique et culturelle liée aux changements climatiques et à la transition sociétale. À l'origine de ce projet, un spectacle, celui du « Cabaret des métamorphoses », initié par la compagnie angevine Spectabilis. Désireux d'embarquer avec eux un maximum d'acteurs, institutionnels, individuels ou associatifs dans la création de leur pièce, l'idée de « Destination Katalyse » fait son chemin avec le concours de l'ADEME, de la DRAC et de sept collectivités.



Impliquées dans l'adaptation au changement climatique, de nombreuses collectivités se sont lancées dans la mise en place de Plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET), de Projets alimentaires territoriaux (PAT)... visant une transition écologique de leur territoire et le développement de modes de vie sobres et solidaires.

C'est pour répondre à ces objectifs et initier les changements chez eux, que ces sept collectivités des Pays de la Loire s'associent à « Destination Katalyse ».

Collectages de paroles, ateliers créatifs, cafés-philos, musées éphémères... Venez découvrir ce projet co-porté par deux Parcs naturels régionaux.

CIRCUIT 42 | UNE AUTRE MANIÈRE DE CONSOMMER / ALIMENTATION SAINNE ET DURABLE POUR TOUS

 DONGES, SAINT-MALO-DE-GUERSAC ET SAINT-NAZAIRE



L'évolution de notre manière de consommer est un des leviers de la transition écologique. Grâce à l'implication de citoyens et/ou de collectivités, des lieux de consommation responsable se sont créés sur le territoire. Ce sont également des lieux de rencontre, de sensibilisation et d'information qui se veulent accessibles à tous. Lors de ce circuit, différents modèles seront présentés. Une épicerie sociale et solidaire à Donges souhaite rendre accessibles les produits locaux et durables. Ce sera l'occasion de revenir sur les Défis à alimentation positive portés par le GAB44 auxquels l'épicerie a participé. Nous irons ensuite à Saint-Malo-de-Guersac sur le site touristique de Rozé en pleine mutation. Nous finirons par la visite d'une épicerie participative et solidaire, la coop du coin....

CIRCUIT 43 | LA PRÉSERVATION DE L'EAU EST L'AFFAIRE DE TOUS

 PONTCHÂTEAU, SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET, SAINT-LYPHARD



Le département de Loire-Atlantique est traversé par plus de 10 000 km de cours d'eau. Ils appartiennent tous au bassin versant Loire-Bretagne lui-même divisé en sous bassins. 1 % des cours d'eau sont en bon état écologique ; c'est ce que montre la dernière évaluation communiquée en 2017 par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

L'eau est pourtant une ressource essentielle pour tous alors comment impliquer chacun pour retrouver des cours d'eau en bonne santé ?

C'est le défi relevé par le contrat territorial Eau piloté par le Syndicat du bassin versant du Brivet, cours d'eau qui traverse le territoire du Parc naturel régional de Brière et qui alimente le marais de Grande Brière Mottière.

À travers des rencontres avec des acteurs engagés sur la préservation de l'eau, d'ateliers de mise en situation, cet après-midi s'attachera à découvrir les actions à destination des habitants, et usagers pour les aider à mieux connaître leurs cours d'eau, à adapter leurs pratiques et ainsi réduire les impacts sur les milieux aquatiques et les ressources en eau.

Dans un premier temps, nous aborderons la mobilisation citoyenne au travers de l'opération "Nommons nos cours d'eau".

Puis sur le volet agricole, nous partirons à la rencontre d'acteurs qui contribuent à l'amélioration de la qualité de l'eau.

Enfin, nous aborderons le volet pédagogique, à travers la création d'outils pédagogiques, la mise en place d'ambassadeurs de l'eau, etc.

ATELIER 5 | LES ENTREPRISES (RE)TERRITORIALISÉES, ACTRICES INCONTOURNABLES DE LA CONVERGENCE DES TRANSITIONS ?

à Saint-Lyphard - Espace Coulines salle des Roseaux

Référent Parc naturel régional de Brière : Clémence 07 89 22 21 89 / c.douillard@parc-naturel-briere.fr

Coordination Fédération : Stéphane Adam / Ophélie Peirin et Fabien Hugault

- Michel Gros, président du Parc naturel régional de la Sainte-Baume
- Emilie Ruin, directrice du Parc naturel régional des Baronnies provençales
- Agnès Labbaye, responsable RSE de RTE
- Maxime Baudrand, responsable Fibois Pays de Loire
- Cyril Crusson, entrepreneur de Couverture Chaume
- Laurent Pascal, responsable du Domaine du Pan
- Emmanuel Delannoy, expert des relations entre biodiversité et économie
- Romain Lajarge, professeur d'Aménagement à l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble / Université Grenoble Alpes et membre du CORP

Dans un monde en transition, les entreprises sont confrontées non seulement à la nécessité de prendre en considération les mutations profondes qui impactent leurs activités, mais aussi à l'exigence d'inventer de nouvelles solutions pour produire de manière écoresponsable dans leurs territoires. À ce titre, elles sont des actrices, non seulement économiques mais aussi sociales, incontournables des transitions à venir, qu'elles interviennent au sein de filières organisées, en cours de réorganisation ou hors filière.

La mondialisation a généré la délocalisation d'un certain nombre d'activités industrielles, de production de matières premières et d'énergie et de leurs impacts sur la nature et les paysages, sur la santé et la qualité de vie... Si la relocalisation se confirme, elle devra travailler à éviter ces impacts. La faisabilité et l'acceptabilité de la reterritorialisation de l'économie en particulier dans les milieux ruraux ne pourra s'opérer sans prendre en compte les avancées que les Parcs portent avec d'autres pour la qualité de vie et la qualité de relation des humains et du vivant qui les entoure. Une autre réindustrialisation et reterritorialisation écoresponsable pourra-t-elle s'inventer ici ? Le souci d'une bonne articulation avec l'économie déjà présente dans les Parcs, avec les entreprises ancrées territorialement s'avère essentiel pour éviter de nouveaux déménagements du territoire. Les thèmes du bois, des éco-matériaux, de la consommation responsable, de l'économie touristique, etc. déjà particulièrement bien travaillés par les Parcs sont au cœur de ces questions. Quels enseignements en tirer et quelles ouvertures sur de nouvelles thématiques ?

Comment la convergence entre les transitions en matière de biodiversité et d'énergie peut-elle être source d'opportunité de développement pour des entreprises ? Comment ces entreprises peuvent-elles anticiper les mutations en cours, s'adapter et trouver un avantage à s'engager et contribuer à construire ce monde en transitions ?

Les réponses à ces questions passent vraisemblablement par des compromis à trouver et de bonnes méthodes à mettre en œuvre pour rendre possible cette convergence. Les entrepreneurs peuvent être confrontés à des choix impactants qui sont le résultat d'arbitrages entre objectifs possiblement différents, voire contradictoires. L'enjeu des convergences est aussi d'éviter les divergences entre les parties prenantes (syndicats mixtes, élus, acteurs interprofessionnels, entreprises...) !

Le surcroît de sens de cette (re)territorialisation souhaitable consiste aussi à reconnaître les valeurs d'écoresponsabilité, le management environnemental, la « green technology » etc. comme participant non seulement à de bonnes conditions de production, mais aussi à une qualité de vie au travail, la mise en œuvre d'un projet de développement pour le territoire et finalement une qualité d'habiter pour le plus grand nombre. Savoir prendre en compte les nouvelles aspirations du public, des habitants, des acteurs mobilisés (et pas seulement des clients potentiels) dans le développement écoresponsable rejoint un des savoir-faire fondamentaux des Parcs.

L'atelier sera l'occasion d'échanger autour de ces questions, avec la présentation de quelques exemples de démarches conduites par des acteurs économiques installés (complétés par des visites d'entreprises l'après-midi), des contributions d'experts et les prises de parole des participants.

CIRCUIT 51 | PARTENARIAT PARC / GRANDES ENTREPRISES

PRINQUIAU, MONTOIR-DE-BRETAGNE, SAINT-NAZAIRE



Le bassin nazairien, aux portes du Parc naturel régional de Brière, connaît une concentration unique d'entreprises industrielles au rayonnement international. Paquebots, avions, éoliennes offshore... la liste des produits conçus, fabriqués et assemblés sur le territoire est considérable. Dans un secteur soumis à une forte concurrence, comment ces entreprises participent à la transition des territoires ? Et quels partenariats peuvent se dessiner avec les collectivités ? À la rencontre de RTE, EDF-Enr, Vinci Aéroport, Airbus et des chantiers de l'Atlantique.

CIRCUIT 52 | AUTOUR DE LA MARQUE "VALEURS PARC" - COMMENT LES ENTREPRISES S'ENGAGENT ET COLLABORENT AUTOUR DE LA MARQUE VALEURS PARC ?

SAINT-LYPHARD



La marque Valeurs Parc, véritable réseau de partenaires ambassadeurs du territoire est représentée autour de six thématiques en Brière. Promeneur en chaland, restaurateur, hébergeur, artisan d'art, paysans ou bien encore responsable de lieux de visite, chacun porte l'image identitaire du territoire et s'inscrit dans une logique de développement durable. Ce circuit ira à la rencontre de ces acteurs économiques qui ont fait le choix d'adhérer à ce label.

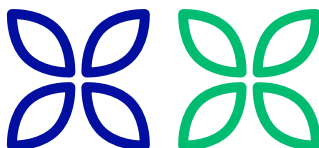
CIRCUIT 53 | ENTREPRISES ET MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

GUÉRANDE, KERHINET



Venez découvrir les différents savoir-faire de la construction biosourcée en Brière ! Ce circuit vous propose de venir à la rencontre de couvreurs chaumiers, d'artisans en construction terre crue/enduits naturels. Vous pourrez suivre le développement de l'intégration de ces alternatives biosourcées dans le secteur du bâtiment public.

L'éco construction est aujourd'hui en plein essor, ces techniques ancestrales font partie intégrante du futur du secteur du bâtiment.



+ Infos pratiques

+ TRANSPORTS - NAVETTES - BAGAGERIE

Soyez ECOCITOYENS, venez en train ! et utilisez les transports collectifs mis à votre disposition pour toute la durée du congrès.



La gare d'arrivée et de départ pour le congrès est la gare SNCF de Saint-Nazaire (44).



Une fois arrivé.e.s à la gare de TGV Saint-Nazaire, un accueil sera assuré pour renseigner les participants les **mardi 18 octobre de 17 h à 21 h et mercredi 19 octobre de 10 h à 14 h.**





Des navettes seront proposées pour se rendre sur le lieu du congrès.

Pour les participants arrivant le mardi 18 octobre **des navettes partiront de la gare de Saint-Nazaire à 21 h pour les hébergements.**


POUR LE 1^{er} JOUR :

- >> Des navettes  seront proposées pour se rendre sur le lieu du congrès, mais **vous pourrez également vous rendre en 20 min. à pied (1,8 km) à la Base sous-marine de Saint-Nazaire**, où se déroulera l'essentiel du programme de ce premier jour.
- >> Le soir, un système de navettes  desservant les différents pôles d'hébergement vous emmènera à votre hôtel **à partir de 21 h 30.**

POUR LE 2^e JOUR :

- >> Les bus des Ateliers  vous prendront à proximité de vos hébergements, ils vous emmèneront à vos lieux d'ateliers le matin, puis de restauration et vos circuits.
- >> À la fin des visites de terrain, nous irons directement à la salle de la soirée festive : **pensez à prendre des chaussures de rechange selon les circuits.**
- >> Le soir, un système de navettes  desservant les différents hébergements vous emmènera à votre hôtel **à partir de 23 h 30.**

POUR LE 3^e JOUR :

- >> Des navettes  seront prévues le matin **depuis les hébergements à destination de la Base sous-marine de Saint-Nazaire**
- >> **Accès au marché "Saveurs et artisanat" à pied** depuis la Base sous-marine.
- >> Puis **à partir de 12 h 30**, des navettes sont prévues depuis la Base sous-marine en direction de la gare.



STATIONNEMENT GRATUIT

Parking du Théâtre

>> Boulevard Paul Leferme à 500 mètres de la Base sous-marine (7 mn à pied)

Parking Base sous-marine

>> 5 quai du Commerce Côté Life de la Base sous-marine, en face du Cinéville (2 mn à pied)



VESTIAIRE

Base sous-marine de Saint-Nazaire (Alvéole 13)

>> Mercredi 19 octobre de 8h30 à 23h30

>> Vendredi 21 octobre de 8h30 à 14h



BAGAGERIE

Base sous-marine de Saint-Nazaire (Alvéole 13)

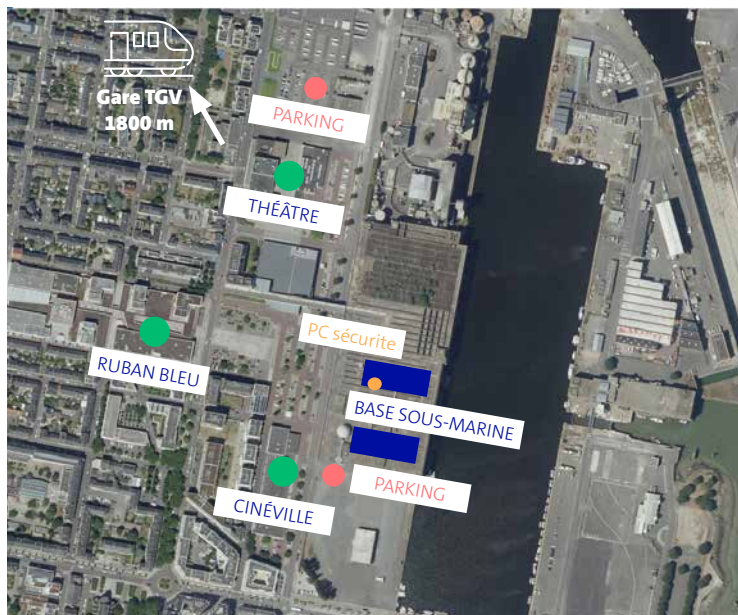
>> Mercredi 19 octobre de 8 h 30 à 23 h 30

>> Vendredi 21 octobre de 8 h 30 à 14 h

+ LIEUX DU CONGRÈS

Mercredi 19 et vendredi 21 octobre, le congrès se déroulera à Saint-Nazaire sur les lieux suivants :

- **BASE SOUS-MARINE DE SAINT-NAZAIRE** >> Accueil général des congressistes – Buffet d'accueil – Marché aux initiatives – Apéritif des produits des Parcs – Plénière de clôture – Buffet de clôture – Vestiaire et bagagerie
- **CINÉVILLE DE SAINT-NAZAIRE** >> Réunion des présidents et directeurs des Parcs
>> Réunion des services techniques des Régions
Réservées à leurs membres
- **THÉÂTRE DE SAINT-NAZAIRE** >> Plénière d'ouverture
- **ESPACE DU RUBAN BLEU** >> Marché de producteurs " Saveurs et artisanat "



+ CONGRÈS ÉCO-RESPONSABLE

L'équipe du congrès a souhaité s'investir dans une démarche d'éco-responsabilité sur tous les aspects de l'événement et dans une réflexion globale d'amélioration pour les futures animations du Parc naturel régional de Brière.

Le réseau Éco-événement (REEVE) accompagne le Parc naturel régional de Brière dans la labellisation du congrès en éco-événement, en définissant les objectifs et les actions concrètes à mettre en place pour les atteindre.

Ce congrès fera donc l'objet d'un audit, nous comptons sur votre soutien !

QUELQUES ACTIONS CONCRÈTES



- Alimentation** >> Cahier des charges strict sur les approvisionnements en produits locaux, frais et de saison, et équitables pour les produits exotiques.
- PENSEZ À APPORTER VOTRE GOURDE !** **Ressources** >> goodies uniquement produits par des artisans locaux et emballages réutilisables de « seconde main », tote bag inutilisés d'autres événements.

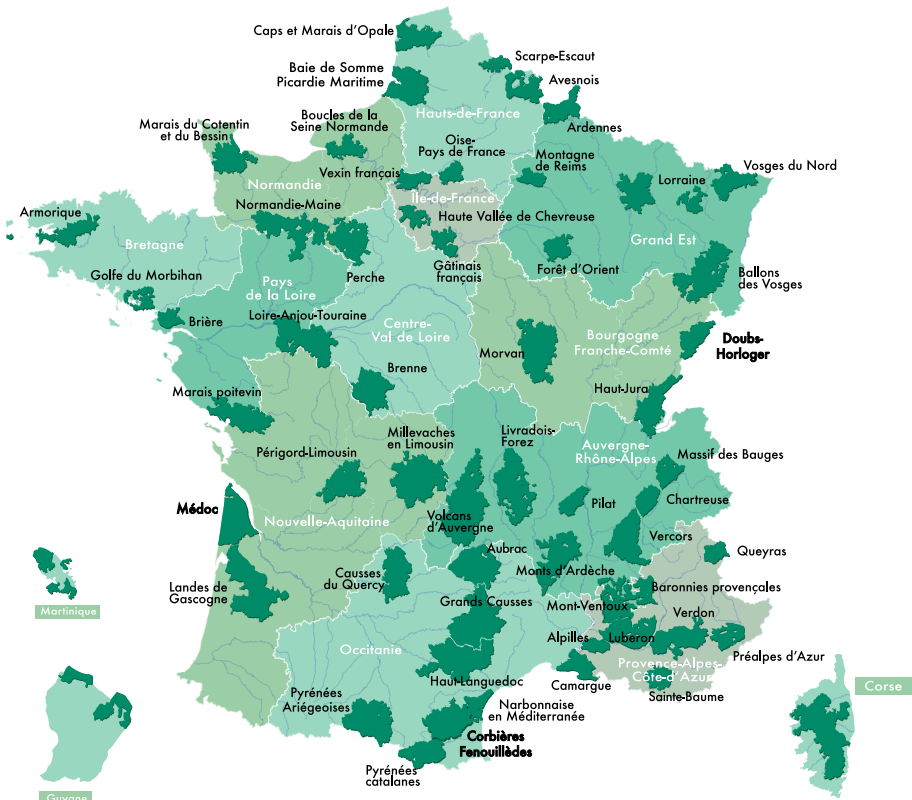
Mobilité >> Bus à disposition pour tous les trajets, emplacement du congrès à 1,8 km d'une gare et utilisation de 2 bus roulant au gaz.

Déchets >> Pas de bouteille en plastique, vaisselle réutilisable et/ou compostable.

+ Un réseau dynamique de 58 Parcs

Notre réseau de 58 Parcs (56 métropolitains et 2 ultra marins), une douzaine de projets de Parcs à l'étude, est fier de se retrouver à l'occasion de ce congrès national.

Il représente plus de **4 900** communes, **4,4 millions** d'habitants et plus de **9,5 millions** d'hectares, soit plus de **19 %** du territoire.



+ Remerciements

Le Parc naturel régional de Brière et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France remercient vivement l'ensemble de leurs partenaires pour leur soutien technique et financier, ainsi que leur implication dans l'organisation du congrès national des Parcs 2022.

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER :

CARENE Saint-Nazaire Agglomération, Caisse régionale Crédit Mutuel Loire-Atlantique Centre-Ouest, Communauté d'agglomération Cap Atlantique, Département Loire-Atlantique, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), GRT Gaz, ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Région Pays de la Loire.

AVEC LE CONCOURS :

Agence Nationale de la Cohésion et des Territoires, Armor Lux, Banque des Territoires, CEREMA, Caisse des Dépôts, centre commercial Ruban Bleu, EDF, Enedis, Engie, Groupe La Poste, ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Office français de la biodiversité, Office du tourisme La Baule Presqu'île de Guérande, Pont-Château, RTE, Saint-André-des-Eaux, Saint-Joachim, Saint-Lyphard, Saint-Nazaire Agglomération Tourisme (SNAT), Sainte-Reine-de-Bretagne, Ville de La Baule, Ville de Saint-Nazaire et l'ensemble des communes et partenaires du Parc naturel régional de Brière.



AGENCE NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



BANQUE des
TERRITOIRES



Crédit Mutuel
Loire-Atlantique, Centre-Ouest



ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU



VILLE DE
La Baule
ESCOUBIAC



LE GROUPE
LA POSTE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE



RUBANBLEU
CENTRE COMMERCIAL

saint-nazaire
RENVERSANTE®



+ VIVEZ L'EXPÉRIENCE DU CONGRÈS DES PARCS AUTREMENT !

Pour la première fois une application mobile vous accompagne tout au long du congrès des Parcs. Vous y retrouverez toutes les informations utiles à propos de l'événement : programme, liste des intervenants, liste des exposants du Marché aux initiatives, informations pratiques... Des modules d'interactions et de quizz vous permettront de réagir aux débats.

Téléchargez l'application « Congrès des Parcs 2022 » depuis le Google PlayStore de votre smartphone ou « Eventool » depuis AppStore sur votre iPhone, ou scannez le QRcode ci-contre.

